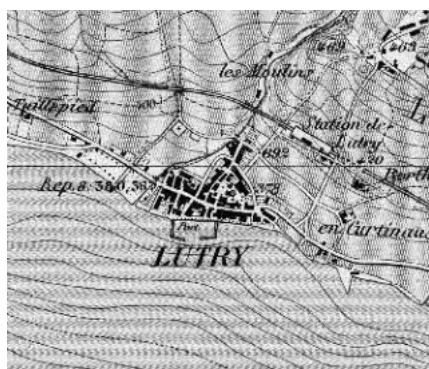


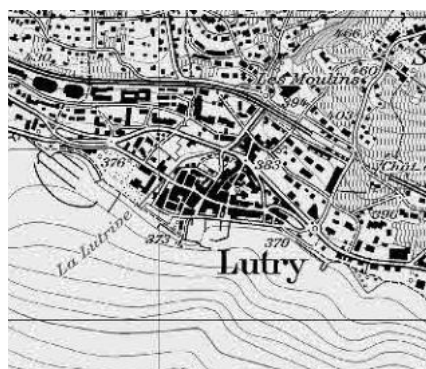


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Bâti urbain au bord du lac, composé d'un bourg, du bourg neuf, à l'occident, et de deux faubourgs, au nord et à l'orient. Riche substance bâtie médiévale et architecture privée des 16^e et 18^e siècles.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

Petite ville/bourg

XX	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Lutry

Commune de Lutry, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



1



2 Vue du centre avec le château et l'église



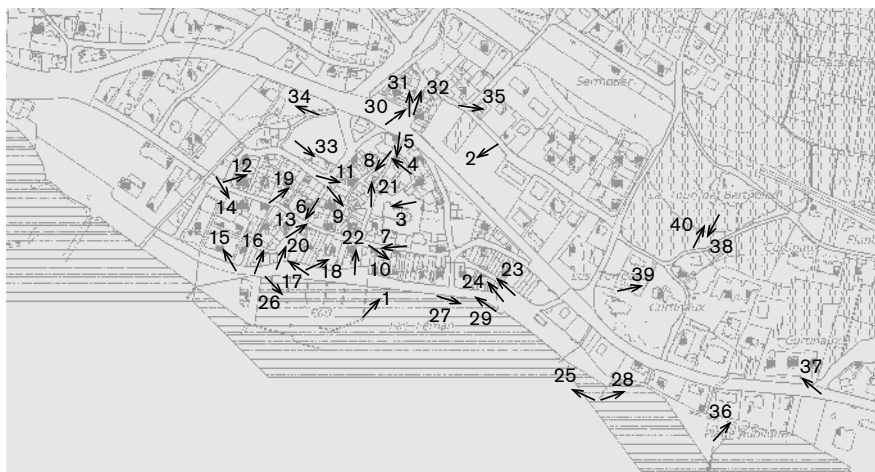
3 Eglise, dès 1025



4 Maison appelée Cloître



5 Portail d'entrée du château



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2009 : 1, 4, 15, 16, 21, 28-30, 34, 36, 37, 39
Photographies 2013 : 2, 3, 5-14, 17-20, 22-27, 31-33, 35, 38, 40



6 Rue de l'Horloge



7 Passage couvert



8 Rue Verdaine et rue du Bourg



9 Grand-Rue



10

Lutry

Commune de Lutry, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



11 Rue des Terreaux, mur de braie du rempart



12 Rue des Terreaux avec tour du Bourg-Neuf



13 Anc. four de ville et son clocher



14 Début de la Grand-Rue, constituant l'un des accès au Bourg-Neuf



15 Immeubles résidentiels



16 Quai Gustave Doret



17



18 Hôtel de Ville et du Rivage



19 Fontaine de la place de la Couronne

Lutry

Commune de Lutry, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



20 Place des Halles



21 Rue du Bourg au niveau de l'église



22 Rue du Port



23 Faubourg de Friporte



24



25 Quai Gustave Doret et port



26



27



28



29

Lutry

Commune de Lutry, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



30 Faubourg du Voisinand



32



34 Cours de la Lutrive au NO du Bourg-Neuf



31



33 Alignement de menhirs



35 Anc. église libre



36



37 Usine de pompage des eaux



38



39 Anc. pensionnat



40 Tour de Bertholod

Base du plan: PB-MO 1 : 5 000, Etabli sur la données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bourg d'origine médiévale développé à partir d'un prieuré bénédictin, maisons en ordre contigu de deux ou trois niveaux implantées selon un canevas de ruelles étroites établies perpendiculairement à la Grand-Rue, dès 11 ^e s.	A	×	×	×	A			1–11, 13, 17, 18, 20–22
EI	1.0.1	Château doté d'une cour centrale, anc. demeure des Mayor, av. 13 ^e s., transf. fin 16 ^e s.				×	A			2,5
	1.0.2	Châtaigner imposant dans un jardin						o		2
	1.0.3	Cure installée dans un anc. bâtiment conventuel, trois niveaux, toiture à croupes, 18 ^e s.						o		2
EI	1.0.4	Eglise paroissiale faisant partie au Moyen Age du prieuré de St-Martin, nombreuses transformations et restaurations, dès 1025				×	A			2,3
	1.0.5	Maison appelée Cloître avec façade gothique remarquable, 1 ^{er} q. 16 ^e s.						o		4
	1.0.6	Hêtre rouge marquant l'angle d'une propriété, à la limite avec la promenade du quai bordant le lac						o		1,25,29
	1.0.7	Fontaine couverte avec bassin en ciment, 1898						o		22
	1.0.8	Hôtel de Ville et du Rivage, trois niveaux, toiture à la Mansart, 1899						o		18
	1.0.9	Bâtiment de l'anc. four de la Ville, trois niveaux couverts d'une toiture à croupes, transf. 1822, surmonté d'un haut clocher doté d'une horloge, 1839–40						o		6,13
P	2	Bourg extérieur, appelé Bourg-Neuf, limité par le cours de la Lutrive au NO, ordre contigu serré dans le prolongement de celui du bourg d'origine, dès 13 ^e s.	AB	×	×	×	A			12,14–16, 19
EI	2.0.1	Fontaine monumentale, bassin en calcaire daté 1676 et chèvre surmontée d'une colonne cannelée avec boule et fanion à son sommet, 1775				×	A			19
	2.0.2	Immeubles résidentiels aux vérandas perturbant l'intégration dans le bâti anc., constr. à l'emplacement des entrepôts d'une entreprise viticole, vers 2000						o		15
	2.0.3	Tour médiévale dite du Bourg-Neuf et restes du rempart, 1221				×	A			12
E	0.1	Faubourg septentrional dit du Voisinand, établi selon une structure linéaire montante composée de maisons contiguës, princ. vigneronnes, dès 13 ^e s.	AB	×	×	×	A			30–32
	0.1.1	Pont en pierre du Voisinand, 1534						o		
E	0.2	Faubourg oriental dit de Friporte, de petite dimension, dans le prolongement de la Grand-Rue du bourg selon un canevas linéaire, dès fin Moyen Age	AB	×	×	×	A			23,24
E	0.3	Quartier d'habitations résidentielles, maisons aisées et petits immeubles constr. sur des parcelles en jardin et arborisées, dès déb. 20 ^e s.	B	/	×	/	B			28,36
EE	I	Aménagements portuaires, zone scolaire avec terrains de sport, quais bordés de rangées d'arbres et plage publique, dès 1836	a			×	a			1,25–27, 29
	0.0.1	Anc. port, 1836, reconstr. 1912						o		25,26
	0.0.2	Rangées d'arbres abritant les promenades le long des quais où se remarquent quelques peupliers sur la partie engazonnée de la plage à l'E						o		1,25,27, 29

Lutry

Commune de Lutry, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.3	Cours canalisé de la Lutrive						o		34
	0.0.4	Nouveau port du Vieux-Stand, 1998						o		
	0.0.5	Complexe de bâtiments scolaires, 1930/1959						o		
EE	II	Cours arborisé de la Lutrive incluant au N du Bourg-Neuf, un espace libre à l'usage de parking à véhicules, avec de rares constructions privées et publiques sur ses marges	ab			×	a			34
EI	0.0.6	Alignement de menhirs préhistoriques, vers 1800 av. J.-C.				×	A			33
	0.0.7	Anc. cimetière conservé, vers 1840						o		
PE	III	Vignes et jardins préservant la vue sur le bourg d'origine médiévale, quelques bâtiments au S de la route	a			×	a			2
PE	IV	Locatifs et habitat individuel princ. au-dessus de la route cantonale, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			35,37–39
	0.0.8	Anc. chapelle néogothique de l'Eglise libre, couverte d'une toiture à deux pans, 1863						o		35
	0.0.9	Station ferroviaire CFF, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		
	0.0.10	Anc. pensionnat transf. en EMS, 1907						o		38,39
	0.0.11	Usine de pompage des eaux de la Ville de Lausanne, 1932, agr. 1952						o		37
	0.0.12	Villa Mégroz, Heimatstil, avec deux niveaux, toiture à croupes complexe avec grandes lucarnes, café-théâtre, 1903						o		
	0.0.13	Anc. cimetière ceinturé par un mur, transf. en parc public, avec sépulture monumentale du conseiller fédéral Victor Ruffy, 19 ^e s.						o		
	0.0.14	Ligne de chemin de fer Lausanne–Simplon, 1861						o		
EI	0.0.15	Tour de Bertholod, vestige d'une maison forte entourée vraisemblablement d'une enceinte, élevée par les mayors de l'évêque de Lausanne, citée à partir de 1312				×	A			40
	0.0.16	Composante de Savuit (hameau d'importance nationale)						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Lutry se situe sur les rives du Léman, à environ cinq kilomètres du centre-ville de Lausanne, à la naissance aujourd'hui du vignoble de Lavaux, dont la part lutri-sienne a été fortement compromise dans sa partie ouest, entre la ligne de chemin de fer Lausanne–Berne et l'autoroute, autour du hameau de La Croix et au-dessous de celui-ci. Le territoire de la commune est traversé en son centre par la Lutrive, qui coule dans le vallon de La Vaux, à l'origine du nom donné à l'ensemble du versant viticole qui s'étend entre Lutry et Corsier-sur-Vevey.

Un superbe alignement de menhirs préhistoriques fut découvert en 1984 lors des travaux d'aménagement d'un parking couvert à proximité du bourg. Il se compose d'une vingtaine de dalles granitiques provenant de moraines glacières des environs taillées en forme humaine. Cet ensemble remarquable daterait de l'âge du Bronze moyen, vers 1800 av. J.-C. Le nom de Lutry trahit avec sa terminaison en -y une origine gallo-romaine faisant appel au suffixe -acu(m) et signifiant la propriété de, en l'occurrence probablement apparenté à Lustricius. On le retrouve sous la forme Lustriacum en 516, in Lustrico en 997, Lustriacensem en 1087, Lustriey en 1147, Lustrie en 1228 ou, plus tardivement encore, Lustrier, en 1621. Des vestiges de l'époque romaine furent découverts dans les alentours, notamment à Savuit et au-dessus, à Bossières. Cité au 11^e siècle, un castrum se trouvait vraisemblablement au lieu-dit Crêt-Bernard, à environ 600 mètres au nord-est de Lutry, près de Savuit ; il dut dépendre dans un premier temps des rois de Bourgogne, avant de passer à l'Empire des Rodolphiens et devenir un castrum royal.

Le couvent, son église et la naissance du bourg

La fondation par l'évêque de Lausanne d'un couvent bénédictin à Lutry au 11^e siècle provoqua la naissance du bourg. Ce couvent s'étendait au sud de l'église, comme en témoignent les quelques vestiges qui ont été préservés jusqu'à aujourd'hui. Une partie du gros œuvre du lieu de culte figure parmi les éléments architecturaux du site les mieux conservés du 11^e siècle, sur lesquels furent élevés des éléments gothiques de

haute valeur. La construction d'origine comptait une nef unique et un chœur à deux annexes. Un nouveau clocher fut édifié en 1542–1543.

Vers le début du 12^e siècle, des maisons s'établirent autour des bâtiments conventuels et une enceinte fut construite de 1212 à 1220 sous l'épiscopat de l'évêque de Lausanne, Berthold de Neuchâtel. Il y avait alors de nombreux espaces vides à l'intérieur, qui furent comblés progressivement. Dès le 13^e siècle, le bourg d'origine présenta sa forme de cloche encore parfaitement lisible aujourd'hui, s'organisant selon une voirie principale formant un T. Ce noyau subit diverses modifications au cours du temps : A la fin du 16^e siècle, dans la portion orientale de la Grand-Rue, la démolition d'un bâtiment permit l'aménagement de la place dite à Marsens. Une autre place, appelée « platea Burgi » se trouvait au milieu du 15^e siècle à l'emplacement de l'actuelle rue du Port. Les voies de communication de la partie orientale du bourg et la place du Temple furent réorganisées après la désaffectation du cimetière situé autour de l'église en 1809. Finalement, la fontaine qui se trouvait à l'origine à proximité de la Grand-Rue fut remplacée en 1882 par l'actuelle, couverte et édifiée à l'emplacement des anciens abattoirs.

L'architecture militaire et les châteaux

Les éléments fortifiés sont nombreux, aussi bien à Lutry même que dans ses environs, avec le castrum royal susmentionné, la tour de Berthold, ou encore la maison forte de Montagny, en plein vignoble, à proximité d'Aran.

L'enceinte de Lutry présentait une particularité défensive assez rare en se dédoublant : un premier mur de hauteur moyenne, appelé braie, surplombait le fossé, suivi d'un terre-plein, la lice, elle-même dominée par le mur principal. Pouvant servir en cas de nécessité de plateforme de tir à l'usage des canons, les braies furent maintenues, du moins partiellement, jusqu'au milieu du 18^e siècle. C'est à partir du milieu de ce siècle que des autorisations commencèrent à être délivrées aux propriétaires pour agrandir leurs maisons sur cet espace. Des portes, aujourd'hui disparues, défendaient les accès au bourg aux deux extrémités de la Grand-Rue et à hauteur du château,

sur la voirie perpendiculaire qui conduit au faubourg du Voisinand ; il y avait encore la porte du bourg primitif, proche de l'ancien four de la Ville surmonté de la tour de l'horloge. Dans la partie inférieure, au sud de la Grand-Rue, l'enceinte ne suivait pas la limite actuelle des immeubles sur le front du lac mais se trouvait approximativement au milieu de l'alignement de maisons contiguës. Quelques éléments du parcellaire actuel marquent encore cette ancienne limite. Côté lac, les parties ouvertes des défenses étaient complétées au Moyen Age par des palissades. L'évêque fit élever, entre 1221 et 1229, une grosse tour carrée portant son nom, indépendante côté Lausanne de la muraille du bourg. Sans rapport défensif avec celle-ci, elle fut rapidement délaissée et ruinée, mais il en subsiste d'importants vestiges à l'intérieur des bâtiments actuels.

Au nord-est du bourg, à l'emplacement du château, se trouvaient au Moyen Age deux groupes de maisons appartenant aux familles qui détenaient le pouvoir, à savoir celle du Métral, pour le prieuré, et celle des Mayor, pour l'évêque, cette dernière charge devenant héréditaire pour les nobles de Lutry qui en prirent le nom. Le regroupement de ces deux propriétés sous la coupe des Mayor ne se fera qu'à partir du milieu du 16^e siècle, permettant l'aménagement du château. Les bâtiments furent alors transformés et qualifiés en 1666 de « (...) maison (...) bien bâtie comme un chasteau », or la dénomination de château ne date que de la fin du 18^e siècle, vraisemblablement lorsque LL. EE. le reconnurent comme un fief relevant de la seigneurie de Corsier-sur-Vevey. Des anciennes bâtisses ne subsiste qu'une aile, au sud de l'édifice actuel, appelée Château des Rôdeurs. En 1854, leur propriétaire, Juste-Charles Crousaz de Corsier, légua ses bâtiments à la Bourse des pauvres de Lutry. Diverses institutions les occupèrent, avant qu'elle ne finisse par abriter les bureaux de l'administration communale, ce depuis 1942.

A environ cinq cents mètres à l'est du bourg se trouve la tour de Bertholod, au-delà des remparts de la petite ville médiévale, édifiée dans les vignes sur un emplacement plus facile à fortifier. Il s'agit d'une maison forte accompagnée d'une puissante tour ovale citée à partir de 1312, œuvre vraisemblablement des

Mayors de Lutry. Les fondements des murs qui entourent l'édifice constituaient peut-être des défenses avancées. La maison forte et l'important domaine viticole qui l'accompagne furent acquis par la ville de Payerne en 1545. Les bâtiments furent remis en état en 1642–1643.

Le bourg extérieur et les faubourgs

La construction du bourg extérieur appelé Bourg-Neuf à l'occident de celui d'origine serait antérieure à la fin du 13^e siècle ; il était également protégé par une puissante enceinte qui engloba la tour de l'Evêque susmentionnée. Déjà doté d'un four et d'un moulin, il prit de l'importance au cours du 14^e siècle, avec l'établissement de l'hôpital bourgeois puis de celui des halles, au début du 15^e siècle.

Le faubourg du Voisinand daterait de la seconde moitié du 13^e siècle, et se trouve au nord du bourg d'origine. Sa partie inférieure fut démolie pour permettre le passage de la route cantonale aménagée entre 1932 et 1934. Le faubourg dit de Friporte, à l'orient, prolonge la Grand-Rue. Après la démolition au 19^e siècle de la porte du bourg en relation avec celui-ci, il prit le nom de Porta Favez, qui devint Friporte, probablement par contraction. Si des bâtiments et des granges sont mentionnés à cet emplacement au milieu du 14^e siècle, il reste que le faubourg ne s'urbanisa en fait que peu après la conquête bernoise de 1536.

Les voies de communication et l'évolution du site à partir du 19^e siècle

Le réseau des communications de Lutry évolua au cours du temps. Le bourg était relié à Savigny, où il se connectait à l'un des itinéraires menant de la vallée de la Broye à Lausanne. Ce tracé a dû jouer un rôle plus important par le passé, vraisemblablement pour le commerce régional et l'exportation des vins locaux. Un mauvais chemin, inadapté au trafic lourd, reliait en outre Lutry à Vevey ; il passait par les villages de Lavaux et était si étroit que deux véhicules ne s'y croisaient que difficilement. L'aménagement de la route longeant la rive du Léman date de 1751 ; l'essentiel des transports de marchandises se faisait jusque-là par voie lacustre. Lutry ne semble avoir joué qu'un rôle modeste dans ce trafic. Cité dès le 15^e siècle,

le pont du Voisinand, dans la partie supérieure du faubourg portant le même nom, permettait de franchir la Lutrive ; le Conseil décida de le reconstruire en pierre en 1534.

Les chiffres disponibles retraçant l'évolution démographique concernent l'ensemble du territoire de Lutry, incluant même Savigny jusqu'en 1823, date de leur scission en deux communes ; il n'y a pas de statistiques disponibles pour la ville elle-même. On dénombrait ainsi 200 feux en 1416, soit un millier de résidents, environ 900 habitants en 1550, 1780 en 1764, (dont 507 à Savigny), et 2433 en 1798, (dont 785 à Savigny). La population diminua de fait suite à la séparation de 1823, mais passa néanmoins la barre des deux mille en 1850 et resta relativement stable jusqu'à la fin du 19^e siècle, pour atteindre 2243 personnes en 1900.

Les jetées du port aménagées en 1836 sur le devant du site médiéval furent mises à mal par des vents violents, une première fois en février 1843, puis une seconde fois par les ouragans du 20 février et du 5 décembre 1879 qui les détruisirent en grande partie. Découragée par cette succession de déboires, la Municipalité ne se décida à les reconstruire qu'en 1911. L'aménagement des quais fut toutefois réalisé dès 1863, ouvrant progressivement la ville sur le lac, tout en permettant d'appréhender le site d'une manière inusitée. Image forte de Lutry, la Grand-Rue, avec son saisissant alignement de façades perdit un peu de sa primauté avec la création de cette nouvelle mise en perspective. A la fin du 19^e siècle, dans les marges du site médiéval, la construction de villas somptueuses et de pensionnats commença à se développer, surtout à l'orient du faubourg de Friporte. Mise en service en 1861, la ligne de chemin de fer en direction du Valais forme une césure dans le vignoble, qui conditionnera l'essor des nouveaux quartiers au 20^e siècle.

La carte Siegfried de 1873 montre Lutry composé exclusivement de son bourg d'origine, de son bourg extérieur et de ses deux faubourgs dans un environnement de vignes encore vierge. Dans la Grand-Rue passe le trafic venant de Lausanne en direction de Vevey. La portion sud du Bourg-Neuf demeure peu construite, hormis un long bâtiment suivant le tracé

de l'ancienne enceinte. Toujours selon la carte Siegfried, le cimetière, qui se trouvait jusqu'en 1809 au sein du bourg, a été déplacé à l'extérieur, au lieu-dit Burquenet, à l'occident de l'enceinte, endroit où se trouvaient déjà un hôpital destiné aux pestiférés bâti au début du 17^e siècle ainsi qu'un autre cimetière. Ce dernier fut agrandi vers 1840.

A partir de 1896, un tramway relia Lutry à la capitale vaudoise, service qui fut remplacé par une ligne de trolleybus en 1961. L'aménagement, entre 1932 et 1934, d'une route cantonale évitant le bourg a coupé le cimetière en deux. Après sa désaffectation, quelques pierres tombales furent préservées, dont celle de Victor Ruffy, élu président de la Confédération en 1869. Le nouveau champ de repos fut aménagé en 1971 à environ un kilomètre au nord, au lieu-dit Flon-de-Vaux.

L'économie et ses développements au 20^e siècle

Un recensement de la population effectué en mai 1798 indique que les habitants de la petite ville s'occupaient majoritairement de viticulture. On y dénombrait également une quarantaine d'artisans, exerçant leur art dans le domaine du bâtiment ou dans le commerce. Il y avait également quelques magistrats et négociants ainsi qu'un médecin. Les activités économiques ne changèrent pas de manière significative dans la première moitié du 20^e siècle. Elles restèrent en grande partie axées sur la vigne, Lutry étant en 1919 la plus grande commune viticole de Suisse. Une association viticole créée en 1907 comptait plus de 130 sociétaires en 1948. La maison Bujard, fondée en 1865, exerça sur place, ce jusque dans le troisième quart du 20^e siècle, une activité importante spécialisée dans la production et le négoce des vins. On y compte toujours aujourd'hui près d'une trentaine de vignerons-encaveurs. Le nombre d'habitants de la commune présentait encore une grande stabilité au cours de la première moitié du 20^e siècle, oscillant autour de 2500 personnes ; les chiffres augmentèrent ensuite de manière significative et régulière à partir de 1950, année où furent dénombrés 2916 résidents, pour atteindre près de 6000 personnes en 1980 et 9350 au début des années 2010. Cette croissance démographique est liée

à celle de l'agglomération lausannoise, qui stimule à Lutry un développement résidentiel, engendrant lui-même la création de nombreux commerces de proximité qui se concentrent surtout dans la Grand-Rue. Parallèlement se sont également multipliés les emplois dans le secteur tertiaire. A dessein, la commune n'a pas cherché à attirer des industries lourdes mais a favorisé l'installation de PME sur son territoire, qui étaient au nombre de 400 au début du 21^e siècle. A noter la présence, à la sortie orientale de la localité, d'une grande station de pompage des eaux du lac ; construite par la Ville de Lausanne en 1932, elle fut agrandie en 1952.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La grande agglomération lausannoise atteint aujourd'hui largement la limite du vallon de la Lutrive, après un mitage et une colonisation progressive de l'ancien coteau viticole, qui s'étendait encore dans le dernier quart du 19^e siècle jusque sous la vieille ville de Lausanne. Bien que les murs d'enceinte de Lutry aient été en grande partie démolis, la forme du bâti d'origine médiévale reste parfaitement lisible grâce au comblement des fossés, qui fut effectué pour laisser place à une nouvelle voirie. Le territoire communal forme une bande allongée s'échelonnant des rives du Léman en direction du Jorat jusqu'à une altitude de 800 mètres, où se trouvent les fermes foraines exploitées jadis par les vigneronnes de la région. Situé au bord du lac, le site médiéval comprend le bourg (1), auquel sont adossés le bourg extérieur (2), à l'occident, le faubourg du Voisinand (0.1), au nord, et celui de Friporte (0.2), à l'orient, lui-même suivi tardivement par l'implantation d'un groupement résidentiel (0.3) le long de la rive du lac. Ces diverses composantes du site, bien visibles depuis le coteau viticole au nord, se distinguent spatialement les unes des autres, excepté Friporte, qui constitue un prolongement de la Grand-Rue du bourg. L'une des caractéristiques du bâti ancien de Lutry réside dans l'étroitesse de ses rues entièrement pavées, qui rappelle les aménagements de certaines localités transalpines ou provençales.

Le bourg et le Bourg-Neuf

Le bourg (1) est desservi par une voirie principale formant un T dont la branche verticale est formée par la rue du Bourg conduisant à l'église et à la maison des Mestral, où se trouvait la porte supérieure donnant sur le faubourg du Voisinand. La rue Verdaine, parallèle à celle du Bourg, dessert la partie occidentale. Elle devait être jadis plus large, mais un dédoublement des maisons établies contre le mur d'enceinte l'aurait rétrécie. Dans la zone orientale, la présence du couvent et de son église, entourée par le cimetière, a empêché un développement comparable, y laissant des espaces plus ouverts et des communications perpendiculaires à la Grand-Rue moins organisées.

Les bâtiments du bourg sont disposés selon un ordre contigu serré et un parcellaire étroit. Ils forment des ensembles remarquables composés de nombreuses maisons privées datant des 15^e et 16^e siècles, qui constituent des monuments représentatifs, essentiels à la compréhension de l'architecture régionale des périodes du gothique flamboyant et du gothique tardif. Les constructions comptent généralement trois niveaux sous la gouttière du toit, quelques fois quatre, et sont rythmées par l'alignement de leurs baies, qui présentent des nuances liées à de légères différences de hauteur, selon l'époque de leur aménagement. On y remarque des encadrements richement moulurés caractéristiques des 16^e et 17^e siècles, des fenêtres à meneaux, des linteaux sur coussinets, en forme d'accolades, ou encore dotés d'arcs brisés. L'architecture urbaine des 18^e et 19^e siècles est constituée d'ensembles harmonieux formés de maisons vigneronnes et bourgeoises, qui se différencient par de subtiles nuances, comme les encadrements aux linteaux surmontés de corniches, en forme d'arcs surbaissés soulignés par des tablettes formant parfois des cordons continus, ceux, un peu plus tardifs, en arc surbaissés délardés ou tout simplement, de forme rectangulaire au 19^e siècle. Les maisons composant la Grand-Rue présentent une remarquable unité, avec de nombreux commerces et échoppes qui s'ouvrent au rez-de-chaussée, où se trouvent également les portes des caves à vins et celles des appartements installés aux étages. Quelques dômes en toiture surplombent les façades attestant cette fonction vigneronne.

L'église (1.0.4), entourée de quelques arbres, trône au milieu de la place, arborant ses baies gothiques de forme ogivale richement moulurées ; son clocher, couvert d'une flèche en pavillon avec un épi sommé d'un coq, se détache de la masse des toitures de la vieille ville et reste visible loin à la ronde. Sa place est limitée au nord-est par l'ancienne infirmerie du prieuré devenue cure (1.0.3) ; les belles façades du 18^e siècle de cette dernière ont trois niveaux et sont renforcées aux angles sud et est par de puissants contreforts. Son énorme toiture à demi-croupes et égouts retroussés se détache de celles des bâtiments voisins. Elle est accompagnée d'un parc au sud, souligné par deux feuillus majestueux, dont un châtaigner (1.0.2), l'ensemble formant un contraste qui enrichit le site construit. Dans la portion supérieure de la rue du Bourg, proche du château, une maison gothique (1.0.5) appelée à tort Cloître compte trois niveaux ; sa façade en pierres appareillées est ponctuée horizontalement par des encadrements de fenêtres moulurés à meneaux, ces dernières étant dotées de tablettes formant des cordons continus et de linteaux en accolades.

Le château (1.0.1) marque par son volume imposant la partie nord du bourg. Son entrée est formée d'un grand portail en pierres appareillées, flanqué de deux échauguettes et percé de meurtrières. De là, on accède à une cour intérieure dans laquelle une tour d'escalier du premier quart du 17^e siècle est apparente. Le Château des Rôdeurs se trouve au sud-est de l'ensemble ; il compte quatre niveaux et sa façade côté rue du Château forme un retour d'angle.

L'Hôtel de Ville et du Rivage (1.0.8), qui marque le front du lac par son volume important, figure parmi les constructions emblématiques de Lutry ; il est constitué de trois niveaux établis sur un sous-sol partiellement enterré, avec des balcons orientés vers le lac attestant sa fonction hôtelière, et est couvert d'une toiture à la Mansart constellée de lucarnes, les deux monumentales à l'est et le campanile côté lac ayant été supprimés lors de la transformation de 1978.

L'ancienne place, actuelle rue du Port, présente des dimensions restreintes. Une fontaine couverte par une toiture à un pan (1.0.7) la délimite au sud et quel-

ques arbres l'agrémentent. Dans la Grand-Rue, à la limite occidentale du bourg, se trouve l'ancien bâtiment du four de la Ville (1.0.9), comptant trois niveaux surmontés d'un haut clocher doté d'une horloge.

La forme du Bourg-Neuf (2) s'approche de celle du carré ; il est parcouru en son milieu par la Grand-Rue, avec la place de la Couronne au centre, où se trouve une magnifique fontaine monumentale (2.0.1) ; son bassin octogonal daté 1676 est constitué d'un assemblage de plaques de calcaire solidarisées dans leur partie supérieure par un fer plat, l'ensemble étant surmonté d'une chèvre de 1775 et d'une colonne cannelée sommée d'une boule et d'un fanion. A partir de l'axe principal, des ruelles très étroites desservent les bâtiments formant de longues séries de maisons contiguës de trois niveaux, ne se différenciant ainsi pas de ceux du bourg. Utilisés jadis comme maisons vigneronnes, ils abritent aujourd'hui commerces et logements. Côté lac, un groupe d'immeubles de rendement (2.0.2) a été élevé au sud-ouest du périmètre sur un espace qui contenait des jardins et les dépôts de la maison de vin Bujard ; si leur volumétrie respecte celle des anciens bâtiments, le traitement des façades, lui, par l'adjonction de vérandas, les altère.

L'enceinte du bourg et celle du bourg extérieur, avec leurs murs de braie, ne subsistent que par endroits à l'est, sous le jardin de la cure, dans la partie supérieure de la rue des Terreaux, au bas de cette même rue, ou encore dans le prolongement de la tour du Bourg-Neuf (2.0.3), qui marque l'angle nord de son ancienne enceinte. Leur substance a souvent été profondément perturbée. Le mur de braie qui demeure visible face au café de la Tour a été dénaturé par le percement de baies et l'aménagement de terrasses sur les lices.

Entre le bourg et le Bourg-Neuf, la place dite des Halles constitue un espace allongé de forme trapézoïdale qui a subsisté à l'emplacement des anciens fossés, ménageant une belle échappée sur le port et le lac.

Les faubourgs

Le faubourg du Voisinand (0.1) présente sur chaque côté de la rue deux rangées de maisons contiguës formant une structure linéaire montante. Au sud, une petite place arborisée a été aménagée après la démolition des maisons liée à l'aménagement de la route cantonale. Ces bâtiments de trois niveaux conservent un caractère vigneron bien marqué, matérialisé à l'extérieur par la présence de portes de cave et de fréquents dômes vignerons qui couronnent les toitures. La rue, revêtue de pavés, est fermée dans sa partie supérieure par une maison qui lui fait décrire un T ; la branche orientale qui rejoignait jadis le vignoble dessert aujourd'hui les nouveaux quartiers, tandis que la branche occidentale permet de rejoindre la grande route, après avoir franchi le cours de la Lutrive par le pont du Voisinand (0.1.1).

Le faubourg de Friporte (0.2) prolonge la Grand-Rue, avec ses maisons imposantes de trois niveaux au nord, présentant des caractéristiques similaires à celles du bourg. Les éléments situés au sud de la rue, plus petits, contrastent avec les précédents, constituant leurs dépendances rurales, à l'exception de la grande maison d'habitation coiffée d'une toiture à croupes, construite en 1811 à la rue Friporte n° 2, à proximité de la limite du bourg.

A l'est du faubourg de Friporte, un quartier de maisons individuelles et de petits immeubles (0.3) s'est inséré entre le lac et la route cantonale suivant une forme linéaire lâche ; les maisons implantées à proximité de la route comptent deux ou trois niveaux. Leurs pièces de séjour s'ouvrent dans les façades orientées vers le sud et le lac, ménageant des espaces où ont pris place des jardins et des petits parcs arborisés.

Les environnements

Le front du lac (I) est indissociable de l'image de Lutry. La plage, engazonnée et ombragée par des peupliers, occupe la partie orientale du site, matérialisée par un petit cap, que prolonge un plongeur vers le large ; la plage proprement dite, de petits galets, est séparée de la zone herbagée par une promenade. En direction de Lutry, cette dernière rejoint les quais, qui invitent à la flânerie sous des rangées d'arbres (0.0.2) bien entretenues qui offrent en été

une protection bienvenue contre le soleil. La circulation automobile y est interdite, sauf à quelques endroits pour permettre d'accéder aux parkings ou à l'intérieur de la ville, entre le bourg et le bourg extérieur. Les digues de l'ancien port (0.0.1) s'insèrent dans une petite baie naturelle formée par le cône de déjection de la Lutrive. Pour les protéger des vents d'ouest, un cap artificiel fut aménagé à cet effet, à l'extrémité duquel se trouve le débarcadère des bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman. De puissantes digues composées de blocs de pierre ceinturent le port, qui a été doté d'une chicane d'entrée pour casser les vagues venant du large. Le cap créé artificiellement permit la construction des installations portuaires et l'aménagement d'un parc à voitures dans son prolongement occidental, également arborisé, ce qui favorise son intégration. Passé l'embouchure de la Lutrive (0.0.3), toujours sous une rangée d'arbres majestueux, le promeneur longe la zone scolaire et sportive (0.0.5) qui comprend un stade de football, pour aboutir à l'ancien stand de tir, transformé en restaurant. Sur le devant, un nouveau port (0.0.4), dont la forme ovale s'intègre à celle de la baie d'origine, a été mis à la disposition des plaisanciers en 1998.

Dans sa partie supérieure, le cours de la Lutrive (II), bordé de cordons boisés, longe le flanc occidental du faubourg du Voisinand ; il devient ensuite souterrain sous la route cantonale, pour réapparaître et s'élargir en incluant un secteur de terrains peu construits au nord du Bourg-Neuf, dévolu principalement à l'usage du public. Ce secteur forme un espace essentiel à la lisibilité du bourg. Proches de la limite du parking couvert de la Possession, situé à proximité du bâti d'origine médiévale, les menhirs découverts (0.0.6) ont été déplacés et mis en valeur à cet endroit ; ils forment un alignement de 21 dalles granitiques qui présentent des caractères anthropomorphiques, l'une d'entre elles portant même des sculptures représentant des éléments de costume et de parure. La portion occidentale est réservée aujourd'hui à un grand parking qui a été aménagé en bonne partie sur l'ancien cimetière de Burquenet, dont il subsiste quelques pierres tombales significatives clôturées par un mur et une haie de tuyas (0.0.7). La partie supérieure de cet ancien cimetière (0.0.13), coupée par la route

cantonale, est clôturée par des murs ; elle a été aménagée en parc public, au centre duquel se trouve le monument funéraire de Victor Ruffy. A la sortie du Bourg-Neuf, dans le prolongement de la Grand-Rue, la villa Heimatstil Mégroz (0.0.12), bâtie en 1903, se distingue au milieu d'un grand parc arborisé ; de deux niveaux sous une toiture à croupes imbriquées dotées de grandes lucarnes, elle abrite actuellement un café-théâtre.

Au nord-est et proche du château, un espace (III) libre de constructions est constitué de jardins et de vergers ; il assure un dégagement au site médiéval et forme à ce titre un environnement essentiel, qui doit être impérativement maintenu.

Le quartier de bâtiments locatifs et résidentiels établi au-dessous de la ligne de chemin de fer (0.0.14) dans la seconde moitié du 20^e siècle occupe un espace jadis planté de vignes, qui se prolonge au nord-est, pour constituer la partie la moins enthousiasmante du site (IV). Quelques éléments s'y distinguent toutefois, tels que l'ancienne église libre (0.0.8) de style néogothique, couverte d'une toiture à deux pans et transformée en habitation, la gare (0.0.9) du chemin de fer, présentant deux modestes niveaux sous une toiture à deux pans, la station de pompage des eaux du lac (0.0.11), un long immeuble composé d'un corps central de deux niveaux encadré par deux ailes plus tardives de trois étages couverts par des toits à croupes, ou encore l'imposant pensionnat (0.0.10) du début du 20^e siècle devenu aujourd'hui un établissement médico-social portant le nom de Château de la Rive, dont l'architecture s'inspire de celle de la tour voisine de Bertholod (0.0.15). Cette dernière, entourée par le vignoble et implantée à flanc de coteau sur une légère éminence, se profile comme une sorte d'avant-poste oriental au bourg de Lutry.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation évidentes de la petite ville se trouvant à la limite occidentale du vignoble de Lavaux

sur la rive nord du Léman ; bourg appuyé à l'ouest sur le cours de la Lutrive, au débouché de l'un des itinéraires routiers historiques se raccordant à la grande route reliant la vallée de la Broye à Vevey ; fort développement urbain lié à celui de l'agglomération lausannoise, perturbant la lecture de la partie nord du site, principalement avec l'implantation, au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, de grands immeubles locatifs aux gabarits mal intégrés.

XX	Qualités spatiales
----	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes liées à la compacité du tissu urbain et à sa grande homogénéité, conservant une structure d'origine d'une grande cohérence, desservie par une voirie resserrée ; bonne lisibilité du développement spatial, avec le bourg d'origine établi sur un canevas de ruelles étroites établies perpendiculairement à la Grand-Rue, complété par le Bourg-Neuf et deux faubourgs plus petits, au caractère linéaire ; quais bordant le lac, rehaussés de longues rangées plaisantes de feuillus ; ancien port, formant un prolongement des quais au-devant du bâti urbain et mettant en valeur ce dernier par le recul que permet le cheminement sur les digues.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales prépondérantes du bâti urbain, avec un noyau principal qui prend naissance vers le 11^e siècle et se développe à partir d'un prieuré bénédictin ; bonne conservation de la structure médiévale comptant des maisons d'habitation et vigneronnes de grande qualité qui présentent de nombreux éléments anciens ; densité impressionnante d'éléments de haute valeur, tels l'église paroissiale, le château des Mayor, ou encore la tour du Bourg-Neuf, avec quelques éléments de l'enceinte. Présence à environ cinq cents mètres à l'est du bourg médiéval de la Tour de Bertholod, vestige d'une maison forte élevée par l'évêque de Lausanne au début du 13^e siècle.

Lutry

Commune de Lutry, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

2^e version 11.2013/dgl

Photos numériques : 2009, 2013
Daniel Glauser, Aline Henchoz

Coordonnées du site
542.239/150.427

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse